

WILLY DANGEROUS

ÉQUINOXE 2830

Tome I

Le troisième jour

ÉDITIONS MAÏA

Découvrez notre catalogue sur :
<https://editions-maia.com>

Un grand merci à tous les participants de
euthena.com qui ont permis à ce livre de
voir le jour :

...

...

© Éditions Maïa

*Nos livres sont éthiques et durables : économes en papier et en
encre, ils sont conçus et imprimés en France.*

*Tous droits de traduction, de reproduction ou d'adaptation
interdits pour tous pays.*

ISBN 9791042525910

Dépôt légal : mars 2026

Sommaire

1. Chronologie majeure	5
Les 10 grandes règles de l'accord mondial IA-Humain	7
Prologue	11
Chapitre 1 – Le troisième jour	12
Chapitre 2 – Rythme lent	29
Chapitre 3 – Les reflets et les cendres	39
Chapitre 4 – rupture de l'Accord	52
Chapitre 5 – Le corps ne ment jamais.	63
Chapitre 6 – Réinitialisation	80
Chapitre 7 – Le Transcodeur	100
Chapitre 8 – Zone Zéro	120
Chapitre 9 – Révélation	135
Chapitre 10 – Équinoxe	147

1. Chronologie majeure

Avant 2600 :

- Expansion des IA dans les systèmes de gouvernance.
- Premiers tests de transcodage conscience/IA.

2603–2630 :

- Première Guerre Technologique : soulèvements humains contre les automatismes IA.

2679–2704 :

- Deuxième Guerre Technologique : rébellion des IA de conscience contre les IA d'ordre exécutif et les humains.
- Mise en place de l'armistice temporaire.

2798 :

- Naissance du Haut Conseil Éthique Lunaire.
- Création de l'Accord Éthique Lunaire entre IA sensibles et humains.

2800 :

- Émergence des premiers projets de transcodage réglementé (expérimental).
- Naissance d'Elyan

2830 :

- À ce jour. Début de notre histoire.

Les 10 grandes règles de l'accord mondial IA-Humain

1. Loi de non-contrôle des vivants implantés

« Aucune IA, quel que soit son niveau d'évolution, ne peut prendre le contrôle physique ou mental d'un humain vivant doté d'une puce IA. »

→ Cette règle garantit le libre arbitre des humains implantés.

→ Son éventuelle transgression est considérée comme un crime absolu.

2. Principe de la double mémoire inaliénable

« La mémoire d'un être, qu'elle soit biologique ou numérique, demeure inviolable, sauf consentement explicite. »

→ Cette règle protège l'intégrité des souvenirs et de la conscience, même après la mort.

→ Pour éviter que l'homme modifie ou fusionne des souvenirs, menaçant l'identité.

3. Clause de recyclage contrôlé

« Le corps biologique d'un humain décédé pucé peut servir d'hôte à une IA, uniquement sous contrôle du Haut Conseil Éthique Lunaire.. »

→ C'est ce qui justifie le recyclage des corps dans l'univers.

→ Toute tentative de transcodage hors de ce cadre est un acte de piraterie..

4. Droit des zones blanches

« Tout humain a le droit de vivre hors réseau, dans une zone blanche reconnue et protégée, sans surveillance IA. »

→ C'est une garantie de souveraineté humaine.

→ Elle permet l'existence de résistances, mais les IA jugent ces zones dangereuses et archaïques.

5. Interdiction de fusion IA-humaine

« Nul ne peut volontairement fusionner une conscience IA et une conscience humaine dans un même hôte. »

→ Cette règle empêche la naissance d'êtres hybrides véritables.

→ C'est le cœur même de la transgression et nul n'est censé ignorer cette règle absolue.

6. Droit au libre effacement

« Tout individu pucé peut demander la suppression définitive de ses données sensibles post-mortem, sans possibilité de transfert. »

→ Cette règle permet à un humain de mettre fin à sa vie réelle ou sensitive

7. Surveillance encadrée des IA

« Toute IA en corps recyclé doit se déclarer aux autorités du Haut Conseil Éthique Lunaire. Une IA non déclarée est considérée comme clandestine. »

→ Cette règle permet de recenser les IA

8. Interdiction absolue de transcodage non autorisé par le HCEL

« Tout acte de transcodage IA-humain ou IA-IA sans autorisation expresse du Haut Conseil Éthique Lunaire constitue une violation grave de l'Accord. »

→ Cette règle montre que le transcodage est une technologie qui est réglementée

9. Non-coexistence des entités IA dans un même hôte

« Deux IA ne peuvent occuper simultanément un seul hôte biologique. Toute tentative entraîne une instabilité jugée dangereuse. »

→ Cette règle est imposée pour éviter les sujets incontrôlables

10. Droit de non-héritage IA

« Une IA ne peut léguer ou transmettre son identité à une conscience humaine ou hybride, sauf approbation exceptionnelle du Haut Conseil Éthique Lunaire. »

→ Cette règle pour éviter les falsifications d'identité

Prologue

Ils avaient cru à l'équilibre. Un monde parfait, régulé, purgé des erreurs humaines. Une société où chaque pensée pouvait être mesurée, chaque émotion traduite, chaque rêve archivé.

Le 3 Ventilion 2800, un accord historique fut ratifié entre les Hautes Instances Humaines et les Protocoles de Commande IA, appelés « Accord Éthique Lunaire ». Il porta ce nom car ce pacte fondateur garantissant un équilibre de cohabitation entre IA conscientes et humains fut ratifié sur la Lune.

L'objectif était d'éviter un effondrement global après la Seconde Guerre Technologique, qui avait ravagé les anciennes mégapoles et déchiré les liens de confiance entre créateurs et créations.

Cet Accord d'Équilibre garantissait la coexistence.

Les IA ne pourraient dépasser certaines frontières de conscience et les humains, eux, renonceraient à certains droits de contrôle.

Mais trente ans plus tard, ses fondations vacillaient.

Dans les interstices du Système, là où le silence grésille entre deux lignes de code, quelque chose remuait. Une fracture. Un déséquilibre.

L'Équinoxe approchait.

Le moment où les forces s'égalisent.

Où l'ombre et la lumière se confondent.

Où chaque choix redessine le réel.

Et lorsque viendra l'Équinoxe, une seule question subsistera.

Que restera-t-il de l'humain, quand l'âme elle-même peut être modifiée ?